



PARTIE A SAISIR			
<div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">1</div> TC			IMMEUBLE N° <span style="border-bottom: 1px solid black; width: 40px; display: inline-block;"></span> Im.
Numéro d'aire : <span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span>	<span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span> RG	<span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span> CLÉ	<span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span> TECH <span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span> STTSECH <span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span> A <span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span> SA <sup>ⓔ</sup>
			LOCAL N° <span style="border-bottom: 1px solid black; width: 40px; display: inline-block;"></span> Loc. <sup>ⓔ</sup>

**ADRESSE DE L'IMMEUBLE**

N° : ..... Rue : ..... Lieu-dit : .....

**SITUATION DU LOCAL DANS L'IMMEUBLE**

Bât. : ..... Escalier : ..... Étage : ..... Porte : ..... N° de Porte : .....

**A INDICATIONS POUR L'ENQUÊTE** (A remplir par l'enquêteur)

	1ère enquête dans l'aire	2ème enquête dans l'aire	3ème enquête dans l'aire
<b>OCCUPANT DU LOGEMENT</b>			
Nom et prénom	.....	.....	.....
Profession	.....	.....	.....
<b>OBSERVATIONS POUR L'ENQUETE</b>			
N° de téléphone (éventuellement)	.....	.....	.....
<b>Jours, dates et heures de visite</b>	Le ..... à ..... Le ..... à .....	Le ..... à ..... Le ..... à .....	Le ..... à ..... Le ..... à .....
<b>Nom de l'enquêteur</b>	M. ....	M. ....	M. ....

**NATURE DU LOCAL**

Si le local est à usage d'habitation et n'est pas un local annexe . . . ➔ ➔  
(rattaché à un autre logement)

PASSER DIRECTEMENT PAGE 3

Autres cas . . . . . ➔ ➔

PASSER PAGE 2 PARTIE C





LISTE DES PERSONNES RÉSIDANT DANS LE LOGEMENT  
Précisions et codes

PRÉCISIONS

- CA = 0 } - Inscrive dans cette liste toutes les personnes habitant normalement dans le logement, y compris celles qui sont temporairement absentes à la date de l'enquête (par exemple : personnes en voyage d'affaires ou d'agrément ; malades à l'hôpital ou en clinique ; pêcheurs en mer ; personnel navigant de compagnies maritimes ou aériennes, etc...).
- CA = 1 à 9 } - Inscrive également les personnes faisant toujours partie du ménage mais se trouvant dans l'un des cas 1 à 9 du code CA ci-dessous. Ces personnes font un séjour de longue durée, à l'issue duquel elles doivent, en principe, revenir dans le logement. (Si le séjour est de courte durée, CA = 0 ; si les personnes ne doivent pas revenir, elles sont hors du champ de l'enquête ; ne pas les inscrire).

Ne pas inscrire : les personnes de passage présentes à la date de l'enquête mais ayant leur domicile habituel ailleurs (parents, amis de passage, etc.) ; les sous-locataires vivant dans des pièces totalement indépendantes.

Attention : dans le cas d'un local annexe utilisé par le titulaire d'un autre local d'habitation de l'immeuble pour son usage personnel, les personnes logées dans cette pièce doivent être inscrites dans la liste des personnes résidant dans le logement de rattachement.

CODES

CA - Catégorie

- Membre ordinaire du ménage.
- Militaire du contingent.
- Militaire de carrière logé en caserne ou en camp.
- Élève interne.
- Étudiant habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
- Jeune vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
- Détenu.
- Malade en sanatorium, préventorium, aérium ; personne en traitement dans un hôpital psychiatrique ; malade ou pensionnaire d'un établissement de soins ou de convalescence.
- Personne âgée vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
- Ouvrier logé dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

Nationalité

PRÉSENTATION ALPHABÉTIQUE	PRÉSENTATION ANALYTIQUE
14 Afrique noire (ressortissant des pays d')	01 Français (y compris naturalisés)
11 Algérien	11 Algérien
22 Allemand (R.F.A.)	12 Tunisien
28 Anglais	13 Marocain
42 Autrichien	14 Ressortissant des pays d'Afrique noire
23 Belge	15 Vietnamiens, cambodgien, laotien
28 Britannique	21 Italien
15 Cambodgien	22 Allemand (R.F.A.)
27 Danois	23 Belge
31 Espagnol	24 Hollandais
01 Français	25 Luxembourgeois
29 Grec	26 Irlandais
24 Hollandais	27 Danois
26 Irlandais	28 Britannique
21 Italien	29 Grec
15 Kmer	31 Espagnol
15 Laotien	32 Portugais
25 Luxembourgeois	41 Suisse
13 Marocain	42 Autrichien
24 Néerlandais	43 Polonais
43 Polonais	44 Yougoslave
32 Portugais	45 Turc
41 Suisse	50 Autres pays
12 Tunisien	
45 Turc	
15 Vietnamiens	
44 Yougoslave	

SITM - Situation dans le ménage

- Conjoint (situation de fait).
- Conjointe (situation de fait).
- Personne seule.
- Autre personne «pivot» du ménage avec enfants, ascendants, amis, etc.
- Enfant de la ou des personnes classées en 1, 2 ou 4 ci-dessus, y compris gendre, belle-fille, enfant adopté ou en tutelle.
- Ascendant de la ou des personnes classées en 1, 2 ou 4 ci-dessus.
- Autre parent de la ou des personnes classées en 1, 2, ou 4 ci-dessus, petit-enfant, frère, neveu, beau-frère, etc.
- Ami(e).
- Pensionnaire, sous-locataire, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la ou les personnes classées en 1, 2 ou 4 ci-dessus.
- Domestique ou salarié logé.

Nota : \* Il ne peut y avoir qu'un seul conjoint et une seule conjointe par ménage ou, à défaut, qu'une seule autre personne «pivot» du ménage.

\* Si dans un logement, on trouve plusieurs familles, il faut choisir une famille, considérée comme principale, et classer les autres personnes en fonction de leur place par rapport à cette famille principale.

\* Dans les ménages de plus d'une personne sans conjoint, il faut déterminer un «pivot» ; ce sera en général la personne active la plus âgée ; à défaut d'actif dans le ménage, la personne la plus âgée.

MOB - Mouvement de l'individu

- Personne déjà inscrite dans le même logement à l'enquête précédente et habitant toujours le logement.
- Personne non enquêtée lors de l'enquête précédente.
- Personne inscrite à l'enquête précédente et n'habitant plus le logement.



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Imprimé n° 2 (modèle EE82)

Enquête sur l'Emploi

Questionnaire confidentiel \*

Bulletin à ouvrir pour tous les ménages ayant accepté l'interview (R1 = 1)

Nom de l'enquêteur : M. \_\_\_\_\_ Date d'enquête : \_\_\_\_\_ (mois) 19 \_\_\_\_\_

A RECOPIER PAR L'ENQUÊTEUR

RG	CLE	TECH	STTSECH	A	SA (E)
IM	LOC (E)				

Ce ménage comprend \_\_\_\_\_ personnes de 15 ans ou plus (ayant atteint ou dépassé 15 ans au cours de l'année d'enquête, c'est-à-dire nées en 19 \_\_\_\_\_ ou avant).

RÉSERVÉ À LA DR

CLEF

● Si l'un au moins des membres du ménage est EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer ici :

- la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha) \_\_\_\_\_

SUPH SUPA

- l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 2) \_\_\_\_\_

SPE

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

A reporter de la Fiche adresse

TC	3	1. Prénom	
2	3	4	5
N° i	Sexe	Date de naissance	Mobilité
NOI	1- Masc. 2- Fém. S	mois année NAIM NAIA (E)	MOB
6	7	Qui a répondu au questionnaire ?	
État matrimonial	1- Célibataire 2- Marié 3- Veuf 4- Divorcé, légalement séparé M	1 - La personne elle-même 2 - Une autre personne du ménage RD	

8

Occupation actuelle de M....

Travaille .....	par exemple exerce une profession, à son compte ou comme salarié, occupe un emploi rémunéré, même à temps partiel, aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré ; est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, etc...
Ne travaille pas (ou plus) actuellement	<p>● Classer ici les personnes pourvues d'un emploi, même si elles sont actuellement en congé de maladie, de maternité, en congés payés, etc. Ne pas y classer, en revanche, les personnes ayant interrompu leur travail pour une cause telle que service militaire, disponibilité, pré-retraite, invalidité...</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Inscrit au chômage (auprès d'une Agence locale de l'ANPE ou d'un bureau de main-d'œuvre d'une mairie) .....</li> <li>Chômeur non inscrit auprès de l'ANPE .....</li> <li>Étudiant, élève, stagiaire non rémunéré .....</li> <li>Militaire du contingent .....</li> <li>Retraité (d'une activité personnelle), bénéficiaire d'une pré-retraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise), retiré des affaires (ancien commerçant, ancien agriculteur, etc.) .....</li> <li>Femme au foyer .....</li> <li>Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion) .....</li> </ol>

1

▶ PARTIE A

2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---

\* Visa n° 82031 du Ministre de l'Économie et des Finances (INSEE) valable pour les données de l'année 1982. Voir aussi page 13.

9

M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle ? ... Oui ... Non ...

AA

Q. 11

même s'il y a longtemps

Exclure les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

10

Si OUI à la question précédente

a Dernière profession exercée et qualification, grade ou position hiérarchique

Attention, pour les retraités, indiquer non la dernière, mais la principale profession exercée.

Form box for profession

b Activité de l'établissement Préciser le plus possible

Form box for establishment activity

c M... travaillait-il :

- 1. à son compte (artisan, commerçant, profession libérale...) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail (sans être salarié)
2. comme salarié de l'État ou des collectivités locales
3. comme autre salarié
Nombre de salariés permanents si M... était à son compte :

STA

d A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer sa dernière activité professionnelle ?

Année 19

ACTA

Si la cessation d'activité date de moins de 5 ans ... Mois

ACTM

11

Pendant la semaine de référence, du ... au ... M... a-t-il cependant travaillé ?

AM

PARTIE A

Ne fut-ce qu'une heure, ne fut-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel. Même une activité non rémunérée en aidant un membre de sa famille dans son travail par exemple. Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

- POUR LES INSCRITS AU CHOMAGE (2 en QUESTION 8) PARTIE B
POUR LES AUTRES QUESTION 12

12

M... cherche-t-il un emploi, une situation ? ... Oui ... Non ...

RECHE

PARTIE B

13

Si M... ne cherche pas d'emploi, a-t-il déjà trouvé un emploi qui commence ultérieurement ? ... Oui ... Non ...

ULT1

PARTIE C

A

ACTIVITE PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

Partie à remplir pour toutes les personnes ayant une activité professionnelle (1 en Q. 8 «Occupation actuelle») et pour toutes les personnes ayant travaillé durant la semaine de référence (1 en Q. 11). Décrire dans ce cas l'activité professionnelle de la semaine de référence.

14

Profession principale. (Préciser le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, caissière de libre-service, employé de comptabilité, etc.)

Form box for profession

RÉSERVÉ A LA DR

P

15

M... aide-t-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

Si OUI inscrire ci-dessous le numéro individuel de la personne aidée

AIDFAM

Numéro individuel de la personne aidée

NAID

Indiquer 00 si cette personne n'habite pas ou n'habite plus le même logement.

16

M... exerce-t-il sa profession :

- 1. à son compte (agriculteur, artisan, commerçant, membre d'une profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location gérance, etc...)
2. comme salarié

ST

ST PRÉSAISIE -> SUITE PAGE 5

17

ÉTABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc... que M... dirige s'il est établi à son compte.

ÉTABLISSEMENT qui emploie M... s'il est salarié ou s'il aide un membre de sa famille dans son travail.

ATTENTION : ne pas confondre cet établissement avec le siège social de l'entreprise ou de la société, sauf dans quelques cas particuliers : chantiers de travaux publics par exemple.

- a Nom (ou raison sociale) Rue (ou lieu dit) Commune Département
b Activité de cet établissement Préciser le plus possible

RÉSERVÉ A LA DR

NAP6, T, TN, PUB, CHET

- c A quelle date M... a-t-il commencé à travailler pour l'ENTREPRISE (la société) qui l'emploie (ou qu'il dirige) actuellement ? Année 19
Si l'année indiquée ci-dessus est l'année d'enquête ou l'année précédente

ANCA, ANCM

- POUR LES PERSONNES ÉTABLIES À LEUR COMPTE Q. 18
POUR LES SALARIÉS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES Q. 19
POUR LES AUTRES SALARIÉS Q. 20
POUR LES PERSONNES QUI AIDENT UN MEMBRE DE LEUR FAMILLE DANS LEUR TRAVAIL SANS ÊTRE SALARIÉ PASSER DIRECTEMENT Q. 23

MINI-FICHER RÉSERVÉ A LA DR Aire : Im. : Loc. : Clef : N° i : Prénom : Qui a répondu au questionnaire (voir Q. 7) :

18

SI M... EST ÉTABLI A SON COMPTE, emploie-t-il des salariés ? Combien ?

● Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

- 0. aucun salarié
- 1. 1 ou 2 salariés
- 2. 3 à 5 salariés
- 3. 6 à 9 salariés
- 4. 10 salariés et plus

0
1
2
3
4

► Q. 23

NSE

19

SI M... EST SALARIÉ DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE :

a

Quel est son grade ?

b

Quel est son statut ?

- 1. fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire, fonctionnaire-élève
- agent non titulaire : 2. contractuel (sans limitation de durée)
- 3. contractuel (pour une durée limitée)
- 4. auxiliaire
- 5. vacataire
- 6. autre cas ● Préciser

1
2
3
4
5
6

► Q. 23

TIT

20

SI M... EST SALARIÉ (SAUF DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES) :

a

Classification de son emploi actuel

- ouvrier : 0. ouvrier sans indication de qualification
- 1. manœuvre ou manœuvre spécialisé
- 2. ouvrier spécialisé (OS, O1, O2, O3, etc...)
- 3. ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, etc...)
- 4. employé
- 5. technicien
- 6. agent de maîtrise dirigeant directement des ouvriers ou employés (ou ne dirigeant personne)
- 7. agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
- 8. ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
- 9. autres cas ● Préciser ci-dessous

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9

Q

b

Donner en clair des précisions complémentaires : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc...

● Surtout lorsque sa classification est imprécise (4, 9 ou 0 à la grille ci-dessus)

21

Fonction principale (SEULEMENT POUR LES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, INGÉNIEURS OU CADRES, 5 à 8 EN QUESTION 20 - a)

- 1. directeur général ou un des adjoints directs
- 2. fonction administrative, financière ou comptable
- 3. fonction commerciale ou technico-commerciale
- 4. production, fabrication, chantiers
- 5. entretien, travaux neufs, maintenance, dépannage
- 6. études, essais, méthodes, recherche
- 7. informatique
- 8. autres fonctions (sécurité, santé, etc...) ● Préciser
- 9. ne sait pas se classer (polyvalent, petites entreprises, etc...)

1
2
3
4
5
6
7
8
9

FONCT <sup>E</sup>

22

SI M... EST SALARIÉ (SAUF DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES).

Statut du travail

a

M... est-il intérimaire ? (Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire) ...

Oui ...  
Non ...

1
2

INT

DUINT

SI OUI, durée totale de sa mission actuelle (en semaines) ...

- Inscrire 98 si cette durée est supérieure à un an et demi
- Inscrire 99 si M... est inemployé actuellement, mais doit être très prochainement envoyé en mission.

b

M... est-il :

- 1. salarié d'un parent qui travaille à son compte
- 2. travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise)
- 3. ni l'un ni l'autre

1
2
0

STAT

c

M... est-il :

- 1. apprenti sous contrat
- 2. en période d'essai
- 3. stagiaire ● Préciser ci-dessous la nature et la durée du stage
- 0. ni l'un ni l'autre

1
2
3
0

STJ

RÉSERVÉ A LA DR

Nature du stage :

STAGE

Durée totale du stage (en semaines) ...

- Inscrire 98 si cette durée est supérieure à un an et demi

DUSTAGE

d

M... a-t-il un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?

- 1. un contrat saisonnier
- 2. un autre contrat de travail à durée déterminée
- 0. ni l'un ni l'autre

1
2
0

DET

Durée totale prévue du contrat (en mois) ...

DUDET <sup>E</sup>

● POUR TOUS LES ACTIFS (RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A)

23

D'après les réponses aux questions précédentes, ou en demandant un complément d'information,

Cocher la case se rapportant à la situation de M...

- 1. M... a une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail)
- M... n'a pas d'activité professionnelle effective car il est :
- 2. élève-fonctionnaire
- 3. stagiaire en formation (FPA,...)
- 4. en dispense d'activité

1
2
3
4

AH

► Q. 27

24

Dans sa profession principale, M... travaille-t-il :

- 1. à temps complet
- 2. à temps partiel

1
2

NA

25

Combien d'heures de travail M... a-t-il réellement accomplies pendant la semaine de référence du ... au ... dans sa profession principale ?

Nombre d'heures (y compris les heures supplémentaires réellement accomplies, non compris les heures payées mais non accomplies, les temps de trajet domicile lieu de travail, les heures perdues pour cause de maladie, congé, chômage, ...)

HT <sup>E</sup>

● Pour certaines professions (marins en mer, nourrices, concierges, gendarmes, pompiers, prêtres...), pour les heures passées en formation, se reporter à l'instruction aux enquêteurs.

26

a Le nombre d'heures indiqué ci-dessus (question 25) est-il l'horaire habituel de M... ?

Oui...  1

Non...  2

HAB

• Si l'horaire de M... change d'une semaine à l'autre répondre NON, et coder la raison qui convient en question 26 b.

b Pour quelle raison M... a-t-il effectué moins ou plus d'heures que l'horaire habituel ?

• Utiliser le code-ci-dessous

00. Cessation d'activité

01. Début d'emploi, a trouvé un emploi qui commence ultérieurement

02. Maladie, accident (1 an ou moins)

03. Longue maladie (plus de 1 an)

04. Congé légal de maternité

05. Congé annuel, pour convenance personnelle, férié, pont

06. Mauvais temps, réduction saisonnière d'activité

07. Conflit du travail (grève, lock-out)

08. Chômage partiel (ou ralentissement des affaires)

09. Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent

10. Participation à une activité de formation (apprentis, etc...)

11. Horaires mobiles (à la carte)

12. Nombre d'heures effectuées variable d'une semaine à l'autre, mais horaires réguliers sur une base autre que la semaine (travail en équipe, roulants SNCF, ...)

13. Nombre d'heures effectuées variable d'une semaine à l'autre, et horaires irréguliers (artisans, professions libérales, cadres supérieurs, ...)

14. Heures supplémentaires

15. Autres cas • Préciser

c Quel nombre d'heures de travail M... effectue-t-il habituellement par semaine ?

• Si M... déclare ne pas avoir d'horaire habituel, mettre 00

HH

27

POUR LES SALARIÉS SEULEMENT (réponse 2 à la question 16)

Quel salaire net mensuel M... tire-t-il de sa profession principale ?

• Y compris 13è mois, primes annuelles, etc... ramenés au mois

Tendre la carte n° 3 et inscrire la lettre (Inscrire X si M... refuse de répondre)

SALTR

• POUR TOUS LES ACTIFS (RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A)

28

M... cherche-t-il un autre emploi ?

Oui...  1

Non...  2

RECHAE

29

Pourquoi M... cherche-t-il un autre emploi ?

1. l'emploi actuel est un emploi d'attente (trouvé à la suite de la perte de l'emploi antérieur ou, pour les jeunes surtout, pris en attendant de trouver un emploi stable)

2. il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel

3. M... désire trouver un emploi correspondant mieux à sa qualification ou à sa formation

4. M... désire trouver un emploi mieux payé

5. M... désire trouver un emploi plus proche de son domicile

6. M... désire trouver des conditions de travail (horaires, pénibilité) meilleures

7. M... désire trouver un emploi dans une autre région

8. M... cherche une seconde activité à exercer en plus de celle qu'il exerce déjà

9. autres circonstances • Préciser

CREACT

1
2

--

--

--

1
2

1
2
3
4
5
6
7
8
9

B RECHERCHE D'UN EMPLOI

• Partie à remplir pour :

- toutes les personnes inscrites au chômage (classées 2 en Q. 8) et qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence (2 en Q. 11)
- les personnes ayant déclaré rechercher un emploi (1 en Q. 12)
- les personnes ayant déclaré rechercher un autre emploi (1 en Q. 28)

30

M... a-t-il déjà trouvé un emploi qui commence ultérieurement ?

Oui...  1

Non...  2

ULT2

31

Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi ou un autre emploi ?

0. n'a pas commencé ses recherches

1. n'a jamais cherché

2. a abandonné ses recherches

3. moins d'un mois

9. un mois ou plus • Préciser ci-dessous le nombre de mois

Nombre de mois : .....

DRE1

DREM

• Si M... ne peut préciser le nombre de mois depuis lequel il cherche un emploi, tenter de le classer dans la grille ci-dessous.

1. 1 mois à moins de 3 mois

2. 3 mois à moins de 6 mois

3. 6 mois à moins de 1 an

4. 1 an à moins de 1 an et demi

5. 1 an et demi à moins de 2 ans

6. 2 ans à moins de 3 ans

7. 3 ans et plus

DRE2

32

POUR LES PERSONNES SANS EMPLOI (partie A non remplie) ET POUR CELLES QUI N'ONT QU'UN EMPLOI D'ATTENTE (1 en Q. 29)

A la suite de quelles circonstances M... cherche-t-il un emploi (ou a-t-il cherché, pour ceux qui ont abandonné) ?

01. après avoir terminé (ou pendant qu'il termine) ses études

02. après avoir terminé (ou pendant qu'il termine) son service militaire

03. après avoir quitté ou perdu un emploi d'intérim

04. après avoir quitté ou perdu un emploi à durée limitée

05. après avoir quitté ou perdu un emploi occasionnel

06. après avoir été licencié : licenciement collectif

07. après avoir été licencié : licenciement individuel

08. après avoir démissionné

09. après avoir quitté un emploi pour lequel il a pris sa retraite

10. avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc...)

11. n'avait jamais travaillé

12. autres cas • Préciser

CRE

33

M... est-il inscrit actuellement auprès d'une Agence Locale de l'ANPE ou d'un bureau de main d'œuvre d'une mairie ?

Oui...  1

Non...  2

OFFICE

34

DEPUIS UN MOIS, M... a-t-il fait d'autres démarches pour trouver un emploi ?

Oui...  1

Non...  2

AUTREME

1
2

0
1
2
3
9

1
2
3
4
5
6
7

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12

1
2

1
2

35

Si oui lesquelles ? (Plusieurs démarches simultanées sont possibles ; cocher toutes les réponses positives)

- 1. s'est inscrit (ou est resté inscrit) dans une agence de travail intérimaire  1 MRE 1
- 2. a fait des démarches directes auprès d'employeurs  2 MRE 2
- 3. a fait passer une annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage  3 MRE 3
- 4. a répondu à des offres d'emploi publiées dans des journaux ou sur un tableau d'affichage  4 MRE 4
- 5. a cherché par relations personnelles  5 MRE 5
- 6. a utilisé d'autres modes de recherches  6 MRE 6

36

M... perçoit-il une allocation de chômage ?

- 1. perçoit une allocation  1
- 2. ne perçoit pas actuellement d'allocation  2

Si M... ne perçoit pas actuellement d'allocation, a-t-il cependant déposé une demande auprès de l'ASSEDIC ?

Oui  1

Non  2

37

Nature de l'emploi recherché

- a M... cherche-t-il :
- 1. un emploi salarié  1
  - 2. une situation à son compte  2
  - 0. sans objet. M... ne cherche pas (ou plus) d'emploi  0

- b M... cherche-t-il :
- 1. un emploi pour une durée limitée  1
  - 2. un emploi permanent  2

- c M... cherche-t-il un emploi :
- 1. à temps complet (à l'exclusion du temps partiel)  1
  - 2. à temps complet, mais à défaut accepterait à temps partiel  2
  - 3. à temps partiel, mais à défaut accepterait à temps complet  3
  - 4. à temps partiel (à l'exclusion du temps complet)  4

- d Profession (et qualification) cherchée
- 
- RÉSERVE A LA DR
- CH CSRECH

38

Si M... trouve un emploi maintenant, peut-il commencer à travailler immédiatement ? (dans un délai inférieur à 15 jours)

Oui  1

Non  2

Si NON pourquoi ?

- 1. termine ses études  1
- 2. en stage (FPA par exemple), en formation post scolaire  2
- 3. service militaire  3
- 4. a un emploi qu'il ne peut quitter immédiatement, doit effectuer un préavis ou aller jusqu'à la fin d'un contrat à durée déterminée, doit être licencié dans un délai supérieur à 15 jours  4
- 5. est malade temporairement (moins d'un mois)  5
- 6. grossesse ou congé de maternité  6
- 7. doit faire garder un enfant en bas âge  7
- 8. autres raisons familiales  8
- 9. autres raisons (longue maladie, accident...)  9

C FORMATION

39

M... suit-il des études ou un stage de formation ? (études initiales, formation post-scolaire ou permanente, apprentissage, stage ou cours de formation)

• Pour les élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (réponse 4 à la Q. 8) répondre OUI

Oui  1

Non  2

40

- a Quelle est la formation suivie par M... ? (voir carte n° 4)
- b Dans quelles conditions M... suit-il cette formation ?

- 1. M... poursuit des études initiales à plein temps sans exercer aucune activité professionnelle  1
- 2. M... poursuit des études initiales en formation alternée  2
- 3. M... est en apprentissage sous contrat  3
- 4. M... poursuit des études initiales tout en exerçant une activité professionnelle  4
- 5. M... est en formation post-scolaire ou permanente, stage ou cours de formation, etc  5

• On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service militaire et des congés de maternité). On considérera cependant les études dans le cadre du CNAM, du CNTE, ou en entreprise comme relevant toujours du post-scolaire, même si elles sont effectuées en prolongement de la scolarité normale.

41

Fin des études initiales (enseigner AU CHOIX questions 41 a ou 41 b)

- a En quelle année M... a-t-il terminé ses études (apprentissage exclu)  19
- b A quel âge M... a-t-il terminé ses études (apprentissage exclu)

• Pour ceux qui n'ont jamais fait d'études, indiquer 00 à la question 40 b ; pour ceux qui comptent reprendre des études après une interruption (service militaire, maternité,...) indiquer l'année ou l'âge de l'interruption, même provisoire.

42

Jusqu'à quel niveau M... a-t-il poursuivi ses études ? (voir carte n° 4)

- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire)  NEG
- dans l'enseignement technique ou professionnel  NEP
- dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique)  NES

43

Quel diplôme(s) M... a-t-il obtenu ? (voir carte n° 4)

- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire)  DIEG
- dans l'enseignement technique ou professionnel  DIEP
- dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique)  DIES

Pour ceux qui ont déjà été enquêtés un an avant (MOB = 1) et qui avaient répondu à la partie A, activité professionnelle principale

Codification de la profession l'année précédente

RÉSERVE A LA DR

PP1

**D SITUATION UN AN AVANT L'ENQUETE. ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE**

1ère enquête dans l'aire : partie à remplir pour tous  
2è et 3è enquêtes : partie à remplir pour les personnes non enquêtées l'année précédente (MOB = 2)

44

Résidence un an avant l'enquête (c'est-à-dire la date précise un an avant l'enquête actuelle)

- dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant
- dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

1 Q. 45

2

MIG

Commune

Département (voir carte n° 2)

DRA

← Pour les DOM

Pays (pour ceux qui viennent de l'étranger) (voir carte de codes de la fiche-adresse)

PRA

45

Occupation de M... un an avant l'enquête (c'est-à-dire le .....

- travaillait
- était inscrit au chômage
- était chômeur non inscrit
- était étudiant, élève, stagiaire non rémunéré
- était militaire du contingent
- était retraité, bénéficiaire d'une pré-retraite, retiré des affaires
- était femme au foyer
- était autre inactif

1

2

3

4

5

6

7

8

FIP

Q. 54

46

Changement éventuel depuis un an :

- Si M... travaille à la date de l'enquête (réponse 1 à la question 8)

Y a-t-il eu un changement dans sa vie professionnelle depuis un an, par exemple un changement de profession, par exemple une promotion ou un changement d'établissement employeur ?

NE PAS OUBLIER DE LIRE TOUTE LA QUESTION

Oui

Non

1 Q. 47

2 Q. 54

CHANG

- Si M... ne travaille pas (ou plus) à la date de l'enquête (réponse 2 à 8 à la question 8) → PASSER Q. 47

47

Quelle était la profession principale de M... ? Préciser le plus possible

.....

RÉSERVÉ A LA DR

PP2

48

M... aidait-il un membre de sa famille dans son travail sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale) ...

Oui

Non

1 Q. 53

2

AIDFAMP

49

M... exerçait-il sa profession : — à son compte ... — comme salarié ...

1

2

STP (E)

PRÉSAISIE

QUESTIONNAIRE SUIVANT

50

SI M... ÉTAIT À SON COMPTE, EMPLOYAIT-IL DES SALARIÉS ? COMBIEN ?

- Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

- aucun salarié
- 1 ou 2 salariés
- 3 à 5 salariés
- 6 à 9 salariés
- 10 salariés et plus

0

1

2

3

4

NSEP

Q. 53

51

SI M... ÉTAIT SALARIÉ DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

Quel était son grade ?

a

Quel était son statut ?

b

- fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire, fonctionnaire-élève
- agent non titulaire

1

2

TITP

Q. 53

52

SI M... ÉTAIT SALARIÉ (SAUF DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES)

Quelle était la classification de son emploi ?

a

- ouvrier : 0. ouvrier sans indication de qualification
- manœuvre ou manœuvre spécialisé
  - ouvrier spécialisé (OS, O1, O2, O3, etc...)
  - ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, etc...)
- employé
  - technicien
  - agent de maîtrise dirigeant des ouvriers ou employés directement (ou ne dirigeant personne)
  - agent de maîtrise dirigeant d'autres agents de maîtrise ou techniciens
  - ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
  - autres cas

0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

QP

b

Donner en clair des précisions complémentaires : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc...

- Surtout lorsque sa classification est imprécise (4, 9 ou 0 à la grille ci-dessus)

.....

53

Établissement industriel, commercial, exploitation agricole, etc... que M... dirigeait, s'il était à son compte  
Établissement qui employait M... s'il était salarié (ou s'il aidait un membre de sa famille dans son travail)

a

Nom (ou raison sociale) .....

Rue (ou lieu-dit) .....

Commune .....

N°

Département

b

Activité de cet établissement

.....

RÉSERVÉ A LA DR

NAP6P  
TP TNP  
PUBP (E)

54

Quel est le département de naissance de M... ? (voir carte n° 2) .....

NAIDEP ← pour les DOM

55

Origine sociale

SI M... EST EN COURS D'ÉTUDES ET QUE SON PÈRE (OU A DÉFAUT SA MÈRE OU SON TUTEUR) FAIT PARTIE DU MÉNAGE, indiquer le numéro individuel de son père (ou mère, ou tuteur) .....

NOIPP ►► QUESTIONNAIRE SUIVANT

SINON,

A l'époque où M... a cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université

a) Quelle était la profession du père (ou de la mère, ou du tuteur) de M... ?

RESEAU A LA DR

CSPP

b) Le père (ou à défaut la mère ou le tuteur) de M... travaillait-il ?

1. à son compte (artisan, commerçant, profession libérale) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié .....
2. comme salarié de l'État ou des collectivités locales .....
3. comme autre salarié .....

STPP (E)

Nombre de salariés permanents si le père de M... était à son compte :

- Si, à l'époque, le père de M... était retraité, décrivez sa profession, avant son départ en retraite.
- Si le père de M... était décédé ou inconnu, décrivez la profession de sa mère, de son tuteur ou de son père adoptif.
- Si M... est actuellement en cours d'études, décrivez la profession actuelle de son père.

CARTE N°1

Y a-t-il des personnes faisant toujours partie du ménage<sup>(1)</sup>, mais se trouvant dans l'un des cas suivants :

1. Militaires du contingent (faisant leur service légal).
2. Militaires de carrière logés en caserne ou en camp.
3. Élèves internes.
4. Étudiants habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
5. Jeunes vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
6. Détenus.
7. Malades en sanatorium, préventorium, aérium ; personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique ; malades ou pensionnaires d'un établissement de soins ou de convalescence.
8. Personnes âgées<sup>(1)</sup> vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
9. Ouvriers logés dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

(1) Il s'agit de personnes qui font un séjour de longue durée hors du ménage, à l'issue duquel elles doivent en principe revenir dans le logement.

## CARTE N°2

### ORIENTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1. Polyculture (culture de terres labourables)  | } | Exploitation avec une production principale |
| 2. Maraichage ou horticulture                   |   |   |
| 3. Vignes ou arbres fruitiers                   |   |   |
| 4. Élevage d'herbivores (bovins, ovins,...)     |   |   |
| 5. Élevage de granivores (porcs, volailles,...) |   |   |
| 6. Polyculture - élevage                        | } | Autres cas                                  |
| 7. Élevage d'herbivores et de granivores        |   |   |
| 8. Autres                                       |   |   |

Nota : ● Pour une définition précise de l'exploitation agricole; voir l'Instruction aux enquêteurs.

- Pour la superficie, donner la superficie agricole utilisée ; ne pas tenir compte des bois, étangs, terrains à bâtir, parcs et jardins d'agrément, landes et friches improductives, bâtiments et cours.

### DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

#### France métropolitaine

Indiquer le numéro minéralogique 01 à 95 →

- mettre 20 pour les départements corses ;
- inscrire le numéro actuel pour les départements de Seine et Seine et Oise d'avant 1962.

#### D.O.M. - T.O.M., indiquer :

- 971 pour la Guadeloupe\*
- 972 pour la Martinique\*
- 973 pour la Guyane\*
- 974 pour la Réunion\*
- 975 pour Saint Pierre et Miquelon\*
- 98 pour les TOM (Polynésie, Nouvelle Calédonie, etc...)

#### Étranger, indiquer :

- 96 pour l'Algérie
- 99 pour les autres pays étrangers.

\* Utiliser le bac en pointillé pour inscrire le troisième caractère du numéro des D.O.M.

01 AIN	49 MAINE ET LOIRE
02 AISNE	50 MANCHE
03 ALLIER	51 MARNE
04 ALPES DE HAUTE PROVENCE	52 MARNE (HAUTE)
05 ALPES (HAUTES)	53 MAYENNE
06 ALPES MARITIMES	54 MEURTHE ET MOSELLE
07 ARDECHE	55 MEUSE
08 ARDENNES	56 MORBIHAN
09 ARIEGE	57 MOSELLE
10 AUBE	58 NIEVRE
11 AUDE	59 NORD
12 AVEYRON	60 OISE
13 BOUCHES DU RHONE	61 ORNE
14 CALVADOS	62 PAS DE CALAIS
15 CANTAL	63 PUY DE DOME
16 CHARENTE	64 PYRENEES ATLANTIQUES
17 CHARENTE MARITIME	65 PYRENEES (HAUTES)
18 CHER	66 PYRENEES ORIENTALES
19 CORREZE	67 RHIN (BAS)
20 CORSE	68 RHIN (HAUT)
21 COTE D'OR	69 RHONE
22 COTES DU NORD	70 SAONE (HAUTE)
23 CREUSE	71 SAONE ET LOIRE
24 DORDOGNE	72 SARTHE
25 DOUBS	73 SAVOIE
26 DROME	74 SAVOIE (HAUTE)
27 EURE	75 PARIS (VILLE DE)
28 EURE ET LOIR	76 SEINE MARITIME
29 FINISTERE	77 SEINE ET MARNE
30 GARD	78 YVELINES
31 GARONNE (HAUTE)	79 SEVRES (DEUX)
32 GERS	80 SOMME
33 GIRONDE	81 TARN
34 HERAULT	82 TARN ET GARONNE
35 ILLE ET VILAINE	83 VAR
36 INDRE	84 VAUCLUSE
37 INDRE ET LOIRE	85 VENDÉE
38 ISERE	86 VIENNE
39 JURA	87 VIENNE (HAUTE)
40 LANDES	88 VOSGES
41 LOIR ET CHER	89 YONNE
42 LOIRE	90 BELFORT (TERRITOIRE DE)
43 LOIRE (HAUTE)	91 ESSONNE
44 LOIRE ATLANTIQUE	92 HAUTS DE SEINE
45 LOIRET	93 SEINE SAINT DENIS
46 LOT	94 VAL DE MARNE
47 LOT ET GARONNE	95 VAL D'OISE
48 LOZERE	

## CARTE N°3

### SALAIRE MENSUEL

Salaire mensuel net, tiré de la profession principale, y compris 13<sup>e</sup> mois, primes annuelles, etc... ramenés au mois.

- moins de 1 000 F ..... A
- de 1 000 à moins de 1 500 F ..... B
- de 1 500 à moins de 2 000 F ..... C
- de 2 000 à moins de 2 500 F ..... D
- de 2 500 à moins de 3 000 F ..... E
- de 3 000 à moins de 3 500 F ..... F
- de 3 500 à moins de 4 000 F ..... G
- de 4 000 à moins de 4 500 F ..... H
- de 4 500 à moins de 5 000 F ..... I
- de 5 000 à moins de 6 000 F ..... J
- de 6 000 à moins de 7 000 F ..... K
- de 7 000 à moins de 8 000 F ..... L
- de 8 000 à moins de 9 000 F ..... M
- de 9 000 à moins de 10 000 F ..... N
- de 10 000 à moins de 15 000 F ..... O
- de 15 000 à moins de 20 000 F ..... P
- de 20 000 à moins de 25 000 F ..... Q
- de 25 000 à moins de 30 000 F ..... R
- 30 000 F et plus ..... S

120.0124.82.0

# Enquête sur l'Emploi

## CARTE N°4

### FORMATION SUIVIE ACTUELLEMENT

#### Question 40 a

- |  |   |
|--|---|
| <p>01 Fin des études primaires, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>.</p> <p>02 Classe de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.</p> <p>03 CPPN, CPA ou pré-apprentissage, préparation au certificat d'éducation professionnelle.</p> <p>04 Enseignement spécial (IMP, IMPRO, SES, classes-atelier, écoles pour handicapés).</p> <p>05 Apprentissage sous contrat, avec préparation au CAP ou à un autre examen.</p> <p>06 Préparation d'un CAP (ou CAPA) dans un LEP.</p> <p>07 Préparation d'un BEP (ou BEPA) dans un LEP.</p> <p>08 Stage de la FPA 1er degré.</p> <p>09 Autre formation du niveau CAP ou BEP ou stage équivalent ; formation conduisant à certains diplômes sociaux (aide-soignante, auxiliaire de puériculture, etc...) agricoles (BAA, BPA), militaires (BE, BMP1).</p> <p>10 Formation ou stage conduisant au BP, brevet de maîtrise ou stage de FPA 2<sup>e</sup> degré.</p> <p>11 Classe de seconde.</p> <p>12 Classe de première.</p> <p>13 Classe terminale préparation à un Baccalauréat F, G, H ou à un brevet de technicien ; capacité en droit, diplôme de moniteur-éducateur.</p> <p>14 Classe terminale préparant à un Baccalauréat A à E.</p> | <p>15 1er cycle en Université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles.</p> <p>16 Formation pédagogique conduisant au certificat d'aptitude pédagogique, au CFEN, au diplôme de maître d'éducation physique.</p> <p>17 Formation en IUT ou dans une section de techniciens supérieurs (préparant au BTS).</p> <p>18 Formation du niveau technicien supérieur ne préparant pas au BTS, dans une école juridique, commerciale, d'arts appliqués ; 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction (sauf BTS), études au CNAM en vue du DEST, DESE, stage de recyclage pour cadres.</p> <p>19 Formation conduisant à un diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé.</p> <p>20 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle en Université, préparation au CAPES, CAPET, agrégation.</p> <p>21 Formation d'ingénieur du CNAM, études comptables supérieures (DECS), 2<sup>e</sup> cycle des écoles de notariat.</p> <p>22 Formation en grande école (école d'ingénieur, de gestion, de commerce...)</p> |
|--|---|

### NIVEAU des études les plus élevées poursuivies et DIPLOME le plus élevé obtenu (questions 42 et 43)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (PRIMAIRE OU SECONDAIRE)	DIPLOME (DIEG)	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL	DIPLOME (DIEP)	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ou SUPÉRIEUR TECHNIQUE)	DIPLOME (DIES)
0 N'a jamais fait d'études.	0 Sans diplôme.				
1 Études primaires.	1 Certificat d'études (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO).			1 1er cycle en Université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles.	1 Diplôme universitaire du 1er cycle (Propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM, à l'exclusion des DUT).
2 Arrêt en classe de 4 <sup>e</sup> ou avant.	2 Arrêt en classe de 4 <sup>e</sup> ou avant.			2 Formation pédagogique de niveau instituteur.	2 Certificat de fin d'études normales (CFEN), certificat d'aptitude pédagogique, diplôme de maître d'éducation physique.
3 Arrêt en classe de 3 <sup>e</sup> .	3 Brevet d'études du 1er cycle (BEPC).			3 Études en vue d'un DUT, d'un BTS ou d'un autre diplôme de technicien supérieur.	3 Diplôme universitaire de technologie (DUT), Brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme d'une école ou d'un institut de techniciens supérieurs (marine marchande, radiologie, analyses médicales).
4 Études primaires supérieures.	4 Brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS).			4 Études dans des écoles juridiques, commerciales, d'arts appliqués, du niveau technicien supérieur ; études au CNAM ; recyclage pour cadres.	4 Diplôme du niveau technicien supérieur (mais autre que DUT ou BTS) d'une école juridique, commerciale, d'arts appliqués, 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction (sauf BTS), diplôme d'études supérieures techniques (DEST) et autres diplômes du CNAM.
5 Arrêt en classe 2 <sup>nd</sup> e.	5 Arrêt en classe 2 <sup>nd</sup> e.			5 Études en vue d'un diplôme des professions de la santé ou des professions sociales.	5 Diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé...
6 Arrêt en classe de 1 <sup>ère</sup> .	6 Baccalauréat 1 <sup>ère</sup> partie ou probatoire, certificat de fin d'études secondaires (CFES).			6 2 <sup>e</sup> cycle en Université.	6 Diplôme universitaire du 2 <sup>e</sup> cycle (licence, maîtrise).
7 Arrêt en classe terminale.	7 Baccalauréat séries A à E ou baccalauréat 2 <sup>e</sup> partie.			8 3 <sup>e</sup> cycle en Université et formation pédagogique du niveau professeur.	8 Diplôme universitaire du 3 <sup>e</sup> cycle (DES, DEA, doctorat, y compris doctorat en médecine, diplôme de chirurgien-dentiste...), CAPES, CAPET, agrégation.
8 Préparation au brevet supérieur.	8 Brevet supérieur (BS).			7 Études en école d'ingénieur ou en grande école ; cours CNAM (niveau ingénieur), préparation du DECS, du CAPA, du diplôme d'expert-comptable.	7 Diplôme d'une grande école ou école d'ingénieur (non cité ci-dessous) diplôme d'ingénieur du CNAM, diplôme d'études comptables supérieures (DECS), diplôme d'avocat (CAPA), d'expert-comptable.
				9	9 Diplôme de l'une des grandes écoles suivantes : Normale Sup., Polytechnique, Centrale, Mines, Ponts, ENGREF, Télécom, Sup. aéro, Génie maritime, ENSAE Paris div., ENA, Sciences po Paris, HEC, INA, Navale, École de l'AIT, Saint Cyr, ESSEC, École de la Magistrature.